

TARIFS 2026

ENSEIGNEMENT

POUR DÉBUTER

START 4U TESTER > 30 €/mois

Joueur débutant, 8 pers. max. par cours, non renouvelable et valable sur 1 mois / Matériel fourni durant les cours

3H de cours collectifs

ALL 4U MONOGOLF

Joueur débutant, 8 pers. max. par cours, sur 12 mois - Passage de la Carte Verte - Balles non comprises dans les cours

> **Cours collectifs illimités / 1H par jour maximum**

> **Accès au parcours sur le golf d'inscription + au parcours école / compact du golf d'inscription**

> **Kit débutant offert**

En individuel > **89 €/mois** / Couple > **168 €/mois** / -26 ans > **50 €/mois**

POUR PROGRESSER

ALL 4U PERF MONOGOLF

Niveau recommandé carte verte minimum, 8 pers. max. par cours, sur 12 mois - Balles non comprises dans les cours

> **Cours collectifs / 1H par semaine maximum**

> **Accès au parcours sur le golf d'inscription**

Abonné individuel 7/7 > **+30 €/mois** / Couple 7/7 > **+50 €/mois**

SCORE 4U SE PERFECTIONNER

Joueurs Carte Verte et/ou classés, 6 pers. max. par cours, renouvelable

1H de cours collectif/sem. à thèmes

54 €/mois pour 3 mois / **44 €/mois** pour 6 mois

AUTRES PRESTATIONS

PARCOURS ACCOMPAGNÉ

2H de cours sur le parcours / Pour les non abonnés, le green-fee est en sus.

1 joueur > **110 €** / 2 joueurs > **100 €** par joueur / 3 joueurs > **90 €** par joueur

COURS PARTICULIERS

30 minutes > **33 €** / 1 heure > **54 €**

Forfait 5 x 30 minutes > **157 €**

Forfait 10 x 30 minutes > **297 €**

Forfait 5 x 1 heure > **257 €**

Forfait 10 x 1 heure > **486 €**

Formule DUO

1 heure > **75 €**

Forfait 5 x 1 heure > **356 €**



1. DESCRIPTIF DES FORMULES D'ENSEIGNEMENT UGOLF / BLUEGREEN

Ci-après le descriptif des principales formules d'enseignements vendus nonobstant les spécificités pouvant s'appliquer et précisées dans le Formulaire Commercial signé par le Client.

Les différentes formules d'enseignement sont disponibles sur certains golfs uniquement.

Un cours collectif correspond à un cours à partir de 2 (deux) participants. Toute formule n'est pas associée à un enseignant mais un enseignement. La liste des formules disponibles suivant les golfs est indiquée dans les grilles tarifaires UGOLF/BLUEGREEN. Les formules d'enseignement proposant l'accès à plus de deux golfs sont proposés sous réserve de la poursuite de la relation entre le golf concerné et les groupes UGOLF et BLUEGREEN : ainsi si un des golfs devaient quitter le réseau UGOLF / BLUEGREEN pendant la durée de la formule souscrite par le Client, alors aucun dédommagement ne serait dû au Client.

2. LES FORMULES D'ENSEIGNEMENT UGOLF / BLUEGREEN

2.1 La Formule d'enseignement ALL4U monogolf

S'adresse à des personnes qui débutent le golf et qui n'ont pas déjà été abonné dans un golf UGOLF / BLUEGREEN dans les 12 mois précédant leur inscription. Cette formule comprend pour la durée du contrat spécifiée sur le Formulaire Commercial :

- des cours collectifs illimités : à raison de 1h par jour maximum à prendre dans le golf UGOLF / BLUEGREEN d'inscription sur réservation uniquement et selon disponibilité.
- libre accès au grand parcours sur le golf d'inscription (après validation du niveau de jeu par l'enseignant) pendant la durée du contrat.
- libre accès au parcours école / compact du golf UGOLF / BLUEGREEN d'inscription
- balles non comprises dans les cours.

2.2 La Formule enseignement ALL4U multigolfs

S'adresse à des personnes qui débutent le golf et qui n'ont pas déjà été abonné dans un golf UGOLF / Bluegreen dans les 12 mois précédant leur inscription. Cette formule comprend pour la durée du contrat spécifiée sur le formulaire commercial :

- cours collectifs : à raison de 1h de cours maximum par jour à prendre dans les golfs UGOLF / Bluegreen inclus dans la formule et indiqués dans cette plaquette commerciale sur réservation uniquement et selon disponibilité.
- libre accès aux parcours du golf de souscription et sur un ou plusieurs golfs indiqués dans cette plaquette commerciale (chaque périmètre est susceptible d'évolution comme indiqué aux conditions générales de vente). Le libre accès est soumis à la validation du niveau de jeu par l'enseignant pendant la durée du contrat.
- libre accès aux parcours école / compact des golfs UGOLF / Bluegreen du golf de souscription et sur un ou plusieurs golfs indiqués dans cette plaquette commerciale (chaque périmètre est susceptible d'évolution comme indiqué aux conditions générales de vente).

2.3 La Formule d'enseignement ALL4U PERF monogolf

S'adresse à des personnes qui n'ont pas déjà été abonné dans un golf UGOLF / Bluegreen dans les 12 mois précédant leur inscription. Cette formule comprend pour la durée du contrat spécifiée sur le formulaire commercial :

- des cours collectifs : à raison de 1h maximum par semaine à prendre dans le golf UGOLF / Bluegreen d'inscription sur réservation uniquement et selon disponibilité.
- libre accès aux parcours sur le golf d'inscription pendant la durée du contrat.
- balles non comprises dans les cours.

2.4 La Formule enseignement ALL4U multigolfs

S'adresse à des personnes qui n'ont pas déjà été abonné dans un golf UGOLF / Bluegreen dans les 12 mois précédant leur inscription. Cette formule comprend pour la durée du contrat spécifiée sur le formulaire commercial :

- cours collectifs : à raison de 1h de cours maximum par semaine à prendre dans les golfs UGOLF / Bluegreen inclus dans la formule et indiqués dans cette plaquette commerciale sur réservation uniquement et selon disponibilité.
- libre accès aux parcours du golf de souscription et sur un ou plusieurs golfs indiqués dans cette plaquette commerciale (chaque périmètre est susceptible d'évolution comme indiqué aux conditions générales de vente).

3. DISPOSITIONS GENERALES

A l'expiration des formules d'enseignement ALL4U, le contrat ne pourra en aucun cas être renouvelé pour la même formule et les leçons non prises seront perdues. Les Formules d'Enseignement ALL4U et ALL4U PERF sont strictement personnelles et individuelles. L'adhésion au réseau LeClub Golf / programme CLASSIC (donnant accès à une remise sur les green-fees et aux avantages du programme fidélité dans certaines conditions – cf. les conditions générales de ventes du programme GOLD sur www.leclub-golf.com) n'est disponible et offerte que sur certains Golfs UGOLF / BLUEGREEN. Renseignement sur les conditions propres à chaque golf auprès de l'accueil lors de la réservation.

Règles de réservation des enseignements : Le Client, aura accès à la réservation à compter du jour même et jusqu'à 21 (vingt et un) jours à l'avance. Le Client devra effectuer sa réservation en ligne à travers le site <https://bluegreen.fr> ou sur le site <https://academiegolf.com>. Les réservations par téléphone ou directement à l'accueil du golf sont également possibles. Le Client accepte que lors de son inscription à la réservation certaines informations soient mentionnées telles que le nom/prénom et le handicap. La licence golf est recommandée par la Fédération Française de Golf pour tous les joueurs accédant aux parcours. Le Client devra procéder aux réservations des parcours conformément au règlement intérieur du golf et aux conditions générales de vente.

4. PRIX

Catégories d'âge : Le tarif des formules d'Enseignement peut varier en fonction de l'âge du Client.

Le tarif général s'applique à toutes les catégories de joueurs, hormis les catégories ci-dessous qui peuvent bénéficier de tarifs spécifiques : Le tarif « -de 40 ans » est valable pour les souscriptions individuelles avant les 40 ans du joueur.

Pour toute conclusion d'un nouveau contrat, des frais d'inscription de 45€ seront à régler (cf. CGV annexées au contrat).

Conformément aux dispositions de l'article L. 223-2 du Code de la consommation, le Client est informé de son droit de s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique disponible sur le site www.bloctel.gouv.fr

LITIGES / Le Client est informé qu'il peut en cas d'échec de la demande de réclamation auprès du service consommateurs ou en l'absence de réponse de ce service, recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation (C. consom. art. L 612-1) ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes, ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation. L'instance de médiation sectorielle compétente est la Médiation Tourisme et Voyages (<https://www.mtv.travel/saisir-le-mediateur/>).

UGOLF | BOURGES

UGOLF BOURGES

16 rue Jacques Becker - 18000 BOURGES

+33 (0)2 48 21 20 01

www.jouer.golf/bourges/

